



ENTENTE SPORTIVE NORD DROME

Site internet : esnd.footeo.com

CHARTRE DES PARENTS

POUR LA SAISON 2018-2019 :

Signer une licence à l'**ESND**, c'est entrer dans la vie du Club !

L'état d'esprit et les valeurs du Club apparaissent dans le reflet de l'engagement des personnes :

En tant que joueurs, parents, dirigeants, bénévoles ou éducateurs, vous vous engagez à participer à la vie du Club.

Notre Club est une famille qui veut vivre dans le partage de ses joies et de ses peines, dans la confiance et avec l'autonomie de ses licenciés mais également dans le respect des règles définies pour assurer l'équilibre de cette harmonie

Nous vous demandons donc de respecter et de faire respecter l'Ethique du football en général et les règles particulières du Club.

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles.

Ainsi, vous représentez le Club et vous devez donner une bonne image, par un comportement exemplaire, autant sur qu'en dehors du terrain.

« Le Club est la somme de nous tous et nous devons en être fiers. »

Règle d'or pour que vos enfants puissent pratiquer le football dans un climat d'apprentissage favorable et paisible :

• *Les parents ne sont ni éducateurs, ni joueurs. Laissez votre enfant prendre du plaisir en attachant de l'importance uniquement au jeu et aux progrès à accomplir.*

Les résultats doivent être le fruit de « leurs efforts » et le contenu est bien plus important que le résultat seul.

Nous devons faire preuve d'humilité dans la victoire comme dans la défaite.

• *Le Club s'engage à la bienveillance envers tous les joueurs.*

Nos éducateurs sont ou seront formés en interne par le responsable technique ou en externe par des formations « F.F.F ». C'est une volonté du Club et un gage de qualité pour la progression de tous.

Vous pouvez :

- *Encourager les joueurs mais en évitant de donner des conseils technico-tactiques et en évitant les critiques négatives.*
- *Proposer votre aide pour rendre service.*
- *Discuter avec les éducateurs à la fin des entraînements ou matchs pour soumettre vos questions*

Vous devez :

- *Rester derrière la main courante des terrains en toute circonstance (règlement F.F.F).*
- *Accompagner votre ou vos enfant(s) sur les lieux des entraînements ou matchs et vous assurez de la présence des éducateurs.*
- *Respecter les horaires de début et de fin des entraînements et des matchs.*
- *Prévenir les éducateurs le plus tôt possible en cas d'absences aux entraînements ou aux matchs.*
- *Respecter les choix des éducateurs, ainsi que la politique technique définie par le Club.*
- *Ne jamais critiquer un éducateur, un partenaire, un adversaire ou un arbitre devant votre enfant, cela ne lui rend pas service.*
- *Venir et participer aux différentes manifestations du Club.*



ENTENTE SPORTIVE NORD DROME

L'ESND PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE ...

RAPPEL DES DISPOSITIONS GENERALES

Afin de pratiquer le football au sein du Club, tout licencié doit avoir préalablement :

- *Pris connaissance du règlement intérieur du Club (représentant légal pour les mineurs) et doit le respecter.*
- *Acquitté le montant de la cotisation annuelle avant toute participation à une rencontre officielle.*
- *Honoré la traditionnelle et obligatoire visite médicale.*

En cas de problème dans une équipe, et dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs, éducateurs et parents de régler le litige entre eux.

Les dirigeants se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances et éclairer les incompréhensions.

Il est rappelé que l'éducateur est libre de ses choix sportifs, ainsi que de ses compositions d'équipes.

RAPPEL POUR LE JOUEUR DE L'ESND :

- Il s'engage à être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs. En cas d'empêchement, il doit en avertir l'éducateur le plus tôt possible.
L'entraînement des joueurs est obligatoire pour prétendre participer aux matchs.
Toute absence non justifiée lors d'une rencontre, pourra faire l'objet d'une sanction.
Tout joueur refusant de jouer en équipe inférieure ou supérieure sera sanctionnable
- Il doit porter une tenue adaptée à la pratique du football : chaussures, short, protège-tibias, chaussettes.
- Il doit porter le survêtement du Club le jour du match.
- Il respecte le matériel et les locaux de notre Club ainsi que ceux des autres clubs (nettoyer les chaussures à l'extérieur, ramasser les bouteilles d'eau, de shampoing...).
- Il respecte ses éducateurs, ses coéquipiers, les adversaires, les arbitres ainsi que les règles du jeu. A partir du moment où il accepte de prendre une licence, le joueur est à la disposition du Club et doit donc respecter les choix et décisions des éducateurs.
Les Intérêts du Club sont prioritaires par rapport aux intérêts du joueur.
- Il s'engage à se remettre en question après chaque match et à être humble dans la victoire comme dans la défaite et de toujours essayer de mettre ses qualités footballistiques au service de son équipe, de son Club.
- Il sollicite ses parents (pour les mineurs) un ou plusieurs samedis au cours de la saison pour le transport des copains.
- Il (ou ses parents) doit (doivent) laver les maillots au moins une fois dans la saison.
- Il participe au minimum à une manifestation de la vie du Club (loto, vente des calendriers, matinée boudins, tournoi familial du 1^{er} mai, concours de pétanque, tournois, etc...).
- Il doit tenir la buvette au minimum deux fois dans la saison (pour les seniors féminines et garçons) sur les sites de Beausemblant et Saint-Martin.
- Il pourra participer à l'arbitrage des catégories inférieures, au maximum deux fois dans la saison, à la demande du Club.
- Il doit savoir que le Club décline toute responsabilité concernant les vols éventuels dans les vestiaires. Il est donc déconseillé d'avoir des objets de valeur en sa possession (montre, téléphone, bijoux...).
- Il doit savoir que le moindre acte de vol ou de vandalisme et certaines formes de violences entraîneront immédiatement une exclusion du club.